

CONFERENCE INFOS

Pour une meilleure connaissance du développement social dans les organisations internationales (II)

Rapport du séminaire de l'UNRISD
29-30 mai 2002, Prangins (Suisse)

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Improving Knowledge on Social Development in International Organizations II* (Conference News, UNRISD/CN10/03/1, January 2003). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

Table des matières

Introduction

Séance I—Analyse des inégalités: l'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial

Séance II—Les origines de la mondialisation néolibérale

Séance III—Mondialisation, libéralisation et inégalités:

Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, I^{ère} partie

Discussion générale et commentaires

Séance IV—Mondialisation, libéralisation et inégalités:

Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, II^{ème} partie

Séance V—La recherche et les enseignements politiques à en tirer:

Quelles orientations prendre pour l'avenir?

Ordre du jour

Participants

Introduction

Les 29 et 30 mai 2002, l'UNRISD a tenu à Prangins (Suisse) son deuxième séminaire à l'intention des hauts fonctionnaires des Nations Unies conduisant des recherches sur le développement social.¹ Cette série de séminaires a pour but de faire mieux circuler l'information parmi eux, en les réunissant dans un cadre informel où ils auront l'occasion de participer à un débat de fond sur les programmes de recherche en cours dans les principales institutions des Nations Unies et réfléchir à la façon dont ces travaux contribuent à faire mieux comprendre d'importantes questions de développement. A plus long terme, l'initiative de l'Institut devrait permettre au système des Nations Unies de mieux harmoniser ses positions sur le développement social et collectivement d'infléchir davantage l'évolution de l'ordre du jour économique et social mondial vers une plus grande justice sociale.

Les conférences mondiales tenues récemment sous l'égide des Nations Unies, telles que le Sommet mondial pour le développement social (1995) et le Sommet du Millénaire (2000), ont réintroduit le souci de la justice sociale et de l'équité dans les débats sur le développement. Le thème du séminaire 2002 de l'UNRISD, Mondialisation et inégalités, était donc tout à fait pertinent. Quatre experts extérieurs au système des Nations Unies ont présenté des études que

¹ Le rapport du premier séminaire—UNRISD Conference News: *Improving Knowledge on Social Development in International Organizations*, Report of the UNRISD Seminar 7–8 November 2000, Bellagio, Italy—est disponible en anglais sur le site www.unrisd.org.

leur avait commandées l'UNRISD sur ce sujet.² Le premier a analysé l'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial, le deuxième, les origines de la mondialisation néolibérale et les deux autres ont passé en revue différents angles sous lesquels l'analyse de la mondialisation, de la libéralisation et des inégalités a été abordée à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. Ces études seront publiées par l'UNRISD dans un volume à paraître.

Séance I

Analyse des inégalités: L'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial

John Quiggin a ouvert la première séance en étudiant la mondialisation dans une perspective historique et en décrivant la nature évolutive du commerce mondial et des systèmes financiers.³ Il a démontré que l'obédience de la mondialisation aux dogmes du néolibéralisme n'avait rien d'inévitable et que les progrès technologiques de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, souvent considérés comme les catalyseurs de la mondialisation, avaient été exagérés.

Les néolibéraux soutiennent que la mondialisation est inévitable et bénéfique pour les pays en développement comme pour les pays développés et que, pour en récolter les fruits, l'Etat doit adopter des politiques favorables à la privatisation, à la libéralisation du commerce et à la déréglementation. J. Quiggin a comparé cette représentation néolibérale de la mondialisation avec trois autres points de vue.

Le premier, qu'il a appelé le "point de vue des sceptiques", non seulement conteste l'importance de la mondialisation mais estime que la libéralisation financière va à l'encontre du but recherché parce qu'une politique monétaire indépendante et une libre circulation des capitaux internationaux ont des effets déstabilisateurs. Le second, la théorie anti-mondialisation, admet les propositions factuelles des néolibéraux mais juge la mondialisation néfaste. Le troisième, le point de vue internationaliste, partage avec les théories néolibérales l'idée que le commerce international et l'intégration économique sont bénéfiques. Cependant, si les néolibéraux sont en faveur de marchés (nationaux et internationaux) déréglementés ou légèrement réglementés et régis par les mouvements de capitaux et la concurrence, les internationalistes voient dans le commerce la base d'une coopération internationale plus large. Ainsi, si les néolibéraux favorisent uniquement la circulation des biens, des services et des capitaux entre les pays, les internationalistes ajoutent au programme la libre circulation des travailleurs et la coopération entre instances gouvernementales, syndicats et organisations non gouvernementales, remplaçant ainsi la souveraineté nationale par une coopération internationale organisée.

Dans son exposé, J. Quiggin a également contesté que les avancées technologiques de la fin du XX^{ème} siècle aient donné l'impulsion à la mondialisation économique. Il a fait observer que par rapport au tournant du XX^{ème} siècle, soit cent ans plus tôt, ces progrès ne s'étaient pas notablement accélérés. Et qu'ils n'avaient pas entraîné non plus une augmentation de la production des facteurs au cours des 50 dernières années. Il a relevé par exemple que la communication instantanée entre marchés financiers avait été instaurée en 1866 avec l'installation du premier câble télégraphique transatlantique. De plus, il a fait valoir que les

² L'UNRISD est reconnaissant à la Fondation Rockefeller pour avoir financé ces études.

³ L'exposé de J. Quiggin s'appuyait sur son étude, **Analysing Inequality: Changing Patterns of Resource Distribution within the Global System**, qui est disponible en anglais sur le site www.unrisd.org.

institutions publiques et leurs employés étaient les principaux moteurs de la technologie de l'information mais que les premières tentatives faites pour la commercialiser n'avaient eu qu'un succès limité. Ses arguments sur la technologie et la mondialisation ont donné lieu à un vif débat, comme on le verra plus bas.

S'agissant de la relation entre mondialisation et inégalités, J. Quiggin a mis en garde contre des procédés de mesure différents qui pouvaient entraîner des différences de résultats. Les recherches fondées sur les statistiques des taux de change, par exemple, concluent généralement que les inégalités se creusent dans le monde. Pourtant, cette conclusion est plutôt contestée lorsqu'on utilise des données rétablissant la parité des pouvoirs d'achat. En conclusion, J. Quiggin a reconnu que, même si les meilleurs indicateurs disponibles pouvaient donner lieu à des interprétations contradictoires, on pouvait discerner certaines constantes. Par exemple, l'aggravation des inégalités aux deux extrêmes du spectre de la distribution des revenus dans le monde est compensée par une forte hausse des revenus dans certains pays comme l'Inde et la Chine.

Discussion

J. Quiggin ayant fait la critique du déterminisme technologique, la première séance s'est achevée par une longue discussion sur les conséquences des progrès technologiques sur la mondialisation et les inégalités. Même si la productivité des facteurs ne s'est pas accélérée plus sensiblement que pendant les périodes précédentes, certains participants ont fait valoir que des changements structurels s'étaient produits. Sakiko Fukuda-Parr a fait remarquer qu'en supprimant pratiquement les frais de transaction, les progrès de la technologie de l'information avaient modifié les perspectives qui s'ouvraient aux pays périphériques et en développement et que cela avait un impact sur la distribution en leur faveur. En même temps, la fracture numérique excluait ceux qui n'avaient pas accès aux technologies nouvelles et les inégalités qui en résultaient touchaient les pays pauvres et les couches défavorisées de la société. Même dans les pays industrialisés, on pouvait établir un lien entre les progrès technologiques et l'élargissement des écarts salariaux entre travailleurs qualifiés et manœuvres.

Commentant la remarque de J. Quiggin selon laquelle le progrès technologique représente une interaction entre le savoir technologique et la capacité des institutions économiques et sociales à exploiter ce savoir, Martin Hopenhayn a relevé que cela avait eu un effet particulièrement néfaste sur les inégalités internationales. J. Quiggin a douté que la nature du lien entre la technologie et l'aggravation des inégalités au cours des 20 années de mondialisation ait été différente de celle des époques précédentes. Pourtant, la nature de la technologie - qui touche principalement à l'information, bien commun - a modifié l'ordre du jour politique, plus axé aujourd'hui sur les régimes de propriété intellectuelle tels que l'Accord relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

La technologie a manifestement son importance mais les avancées technologiques ne lient pas forcément le processus de mondialisation à l'ordre du jour néolibéral. En fait, la conception de l'information comme bien commun, qui transparaît de nombreuses avancées technologiques, semblerait favoriser des formes de développement plus internationalistes, largement fondées sur la coopération, et autoriser un ordre du jour économique et social plus progressiste.

Séance II

Les origines de la mondialisation néolibérale

Dans son exposé, Jan Aart Scholte a examiné les origines de la mondialisation qu'il a définie comme une transformation de l'espace.⁴ Ce faisant, il a estimé que ce serait une erreur de minimiser ce que la mondialisation a de nouveau. Les progrès réalisés dans les modes de communication et de transport ont transformé l'espace social et l'ont déplacé dans le sens de la supraterritorialité en permettant des rapports sociaux simultanés et instantanés à travers le monde. Sur le plan de la gouvernance, la supraterritorialité a rendu peu viables les vieilles structures de l'Etat souverain, fondées sur des délimitations géographiques, ce qui a des conséquences profondes sur la citoyenneté et la démocratie.

C'est cette supraterritorialité qui fait la différence de la mondialisation contemporaine. Cependant, comme J. Quiggin, J. A. Scholte pense qu'il n'y a rien d'intrinsèquement ou d'inévitablement néolibéral dans cette transformation et que le néolibéralisme n'en est pas non plus une condition préalable. Les dogmes néolibéraux de la privatisation, de la libéralisation et de la déréglementation ne sont que les composantes d'un paradigme politique parmi d'autres, que la mondialisation peut suivre ou non. Cependant le fait est, constate J. A. Scholte, que la mondialisation contemporaine est dominée par l'ordre du jour néolibéral et il est nécessaire d'examiner pourquoi il en est ainsi.

J. A. Scholte a relevé de multiples causes, qui tiennent notamment aux champs interdépendants de la gouvernance, de la production, du savoir et de la communauté et dont font partie les mécanismes institutionnels et des structures sociales sous-jacentes comme le capitalisme et le rationalisme.

J. A. Scholte voit dans l'émergence d'une gouvernance décentralisée, dispersée entre de multiples institutions, la première origine de la mondialisation néolibérale. Elle a favorisé la mondialisation néolibérale de quatre manières. Premièrement, la déréglementation a eu pour corollaire un recul de l'Etat, Etat-providence ou Etat socialiste, sur le terrain économique. Deuxièmement, les politiques néolibérales se sont essentiellement diffusées par la voie de mécanismes supra-étatiques. Les Etats qui ont le plus défendu l'ordre du jour néolibéral, comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ont aussi exercé un pouvoir disproportionné dans les organisations multilatérales. Et, plus important peut-être, le fait que les institutions supranationales soient relativement à l'abri du processus démocratique a encore favorisé la progression des politiques néolibérales. Troisièmement, la gouvernance décentralisée a permis l'entrée en scène d'une multitude d'organes de contrôle privés, sous la coupe des entreprises et alignés sur leurs intérêts. Comme on pouvait s'y attendre, ces régimes ont eu tendance à favoriser une réglementation plus propre à faire le jeu du marché qu'à le restreindre. Enfin, la gouvernance décentralisée a fait progresser le néolibéralisme en compliquant la tâche politique de ceux qui s'y opposent. Paradoxalement, la dispersion de la gouvernance entre de multiples institutions a favorisé la domination d'une pensée politique unique.

La deuxième origine de la mondialisation néolibérale, la production, vient, selon J. A. Scholte, de la recherche par les investisseurs et les entreprises de rendements plus élevés et de marges bénéficiaires plus importantes. Ces puissants intérêts capitalistes ont profité de la privatisation, de la libéralisation et de la déréglementation dans l'espace mondial et ont exercé

⁴ Pour son exposé, J. A. Scholte s'est inspiré de son étude, **The Sources of Neoliberal Globalization**, qui est disponible sur le site www.unrisd.org.

des pressions pour qu'elles se poursuivent, espérant ainsi échapper au contrat social auquel présidait l'Etat et qui limitait leurs bénéfices.

J. A. Scholte estime que la troisième origine de la mondialisation néolibérale, le savoir, est liée à la construction rationaliste du savoir qui domine dans le paradigme néolibéral. Il en est résulté une division entre l'économie et les autres sciences sociales, qui a donné la suprématie à la première et a favorisé la création d'un savoir néolibéral. J. A. Scholte a poussé plus loin l'argument en laissant entendre que certains éléments de la logique du néolibéralisme allaient dans le sens d'une inégalité accrue. C'est le cas notamment de la privatisation des biens de production, de la suppression des limites fixées au comportement capitaliste et d'autres formes de déréglementation qui démantèlent les mécanismes de redistribution. Ainsi, la logique même du néolibéralisme est contraire à une plus grande égalité. De même, une vision néolibérale de la société nie le rôle de la hiérarchie sociale parce qu'elle ne reconnaît pas les structures sociales.

La quatrième origine de la mondialisation néolibérale identifiée par J. A. Scholte n'est autre que l'émergence sur la scène mondiale d'une classe directoriale, résultat d'une solidarité transfrontières entre chefs d'entreprise, producteurs du savoir et organes de contrôle. Bien qu'on ne puisse pas parler d'harmonie parfaite pour désigner l'atmosphère qui règne entre eux, les réseaux qui relient les membres de cette élite mondiale ont profondément rallié les esprits aux politiques néolibérales. Jusqu'à présent, ceux qui ont été les perdants de la mondialisation néolibérale n'ont pas eu les ressources ni l'imagination politique nécessaires pour se rassembler et leur opposer une résistance capable de la faire dévier de son cours. Les mouvements syndicaux, par exemple, n'ont pas réussi à ce jour à former, aux niveaux régional et mondial, des associations syndicales efficaces.

J. A. Scholte avance que ces quatre origines, qui se mêlent au point de ne former qu'une seule dynamique historique et sociologique, ont joué un rôle crucial dans l'apparition et l'enracinement des politiques néolibérales. La gouvernance mondiale, malgré sa dispersion et la multiplicité de ses strates, est maintenant acquise aux politiques néolibérales. Les forces dominantes du capitalisme contemporain sont très favorables à une mondialisation centrée sur les marchés. Et le raisonnement économique moderne est pratiquement incontesté des responsables politiques, dont les liens avec la classe directoriale mondiale sont très étroits. Pourtant, cet état de choses n'a rien d'inévitable, pas plus que les processus dont il résulte. Les dirigeants politiques ayant la volonté de le faire peuvent décider à tout moment de tourner le dos au néolibéralisme et choisir le moment et les moyens de le faire.

En concluant son exposé, J. A. Scholte a évalué la résistance du néolibéralisme. Des pays qui y sont naturellement enclins comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, ont récemment appliqué des mesures résolument non néolibérales, en renationalisant, par exemple, et en augmentant les impôts. Pour lui, c'est le signe que le néolibéralisme a dépassé son apogée, imputable à une certaine "naïveté". Cependant, la croyance que la mondialisation a pour moteur l'économie et doit reposer essentiellement sur les principes de la propriété privée et de l'absence d'entrave aux lois du marché, est encore fortement ancrée. Dans ce contexte, les politiques défendues par le "post-consensus de Washington" restent fidèles à la conception libérale de la mondialisation – privatisation, libéralisation et déréglementation – malgré une certaine attention accordée aux contextes institutionnels et aux conséquences sociales. Selon J. A. Scholte, un changement de cap est possible. Le sens dans lequel évoluera la mondialisation et l'ampleur du changement dépendront de choix critiques du public et de l'équilibre politique des forces dans la communauté internationale.

Discussion

Réagissant sur la définition sociologique de la mondialisation, Peter Utting a fait observer que l'extension de l'espace social au monde entier et sa transformation par la simultanéité et l'instantanéité des liaisons à travers le monde devraient se répercuter sur la faculté d'agir à distance. Cependant, cette caractéristique de la mondialisation est apparue en même temps que les formes décentrées de gouvernance. Ainsi, si les forces d'opposition au néolibéralisme peuvent rallier un plus large public, de telles formes de gouvernance ont compliqué la tâche politique des opposants. De plus, les rapports de force entre différents acteurs de la société civile sont manifestement inégaux, le lobby des entreprises disposant de ressources énormes pour parvenir à ses fins. Ainsi, avec les trois autres origines du néolibéralisme, les formes décentrées de gouvernance contribuent à un sentiment d'impuissance et d'inévitabilité qui non seulement paralyse l'opposition pratiquement, mais l'inhibe aussi psychologiquement.

Beaucoup de gens sont défavorablement influencés par nombre de présupposés qui soutiennent les prescriptions politiques néolibérales et qui ne sont pas soumis à analyse. En fait, selon Albert Berry, le savoir préconçu associé au paradigme néolibéral a renforcé l'idée d'une corrélation positive entre la mondialisation néolibérale et la croissance économique. Si les tenants du néolibéralisme admettent généralement que la croissance peut à court terme aggraver les inégalités, ils supposent souvent que cet effet sera plus que compensé par l'effet de ruissellement qui résultera de la croissance. Cependant, relève A. Berry, les preuves empiriques ne confirment guère le lien entre la mondialisation néolibérale et la croissance économique. On sera peut-être en meilleure position de combattre le néolibéralisme en contestant l'existence de ce lien qu'en reprochant simplement au néolibéralisme d'aggraver les inégalités. Thandika Mkandawire a ajouté qu'il pouvait être dangereux, toutefois, de fonder sa critique sur cette aggravation parce que ce serait laisser entendre que l'on admet la prééminence de la croissance économique (des moyens) sur les fins sociales que sont la sécurité humaine, l'équité sociale et la démocratie.

En réponse à l'observation de T. Mkandawire, Charles Gore a estimé qu'il ne fallait pas oublier la dimension éthique lorsqu'on cherchait à édifier un savoir autre que celui qui est à l'origine du néolibéralisme, ce qui ne voulait pas dire qu'il n'y eût pas une forte dimension éthique dans la pensée néolibérale; en mettant en évidence les aspects négatifs de la liberté, le paradigme célèbre la liberté comme son bien le plus précieux et considère en conséquence comme injustes les politiques visant à l'égalité parce qu'elles portent atteinte à la liberté des personnes. Ainsi, la contestation du savoir qui est à l'origine du néolibéralisme ferait donc bien de se fonder sur le concept de liberté. Ce serait, comme pour la critique de la relation positive entre néolibéralisme et croissance économique, s'attaquer au cœur même de la pensée néolibérale. La précieuse contribution d'Amartya Sen sur les aspects positifs et négatifs de la liberté pourrait être étendue à la définition d'un système économique axé sur l'expansion des capacités.

La réflexion sur la quatrième origine de la mondialisation néolibérale - la classe directoriale mondiale - a amené nombre de participants à souligner l'importance du rôle de l'Etat. Ils ont cité l'exemple des Etats-Unis qui sont non seulement un ardent défenseur des politiques néolibérales mais sont aussi hégémoniques en ce sens qu'ils prônent la mondialisation néolibérale tout en conservant des politiques antilibérales lorsqu'elles servent leurs intérêts. Non seulement ils sont en contradiction avec le néolibéralisme qui prédit la mort du pouvoir de l'Etat mais encore ils sapent l'efficacité d'autres institutions de gouvernance. Cela est révélateur d'un système hiérarchique mondial dans lequel le pouvoir de l'Etat est manifestement contextuel (le monde développé a beaucoup moins d'autorité sur la Chine, par

exemple, que sur la plupart des pays d'Afrique). Si le pouvoir de l'Etat reste un enjeu important, au-delà du pouvoir de l'élite directoriale mondiale, le champ d'action au niveau national est limité par le degré d'appartenance des responsables politiques à cette élite. Ainsi, bien que le soutien de l'Etat soit pour beaucoup dans la tournure néolibérale prise par la mondialisation, il ne faut pas négliger le rôle important joué par les élites directoriales dans le monde. Les participants au séminaire ont en même temps souligné la nécessité d'établir la responsabilité des gouvernements nationaux, ce qui devrait permettre de leur demander plus facilement des comptes sur les politiques adoptées face à la mondialisation et aux inégalités.

Séance III

Mondialisation, libéralisation et inégalités: Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, 1^{ère} partie

Dans son analyse du débat sur la mondialisation et les inégalités dans le système international, Roy Culpeper s'est surtout intéressé à l'inégalité *intranationale*. Selon lui, il est plus facile de corriger, par des interventions politiques, les inégalités à l'intérieur des pays qu'entre eux. De plus, l'inégalité à l'intérieur d'un pays risque davantage d'éprouver la cohésion sociale et d'être une source de friction politique.⁵

Selon R. Culpeper, les inégalités ont commencé à se creuser à l'intérieur des pays lorsque les politiques économiques néolibérales se sont imposées dans le monde. Dans les pays industrialisés, cette aggravation des inégalités inflige un démenti à la prédiction de Kuznets⁶ et, dans les pays en développement, contredit des théories postérieures comme celles de Heckscher-Ohlin et de Stolper-Samuelson,⁷ ainsi que des prédictions néolibérales. Pourtant, même s'il existe une tendance générale à de plus grandes inégalités à l'intérieur des pays, la mondialisation, estime R. Culpeper, n'est pas forcément la coupable. Des facteurs internes peuvent en être les principaux responsables.

Si la politique de libéralisation aggrave effectivement les inégalités, ceux qui sont préoccupés par la pauvreté se heurtent à plusieurs problèmes. R. Culpeper a opposé deux façons de faire reculer la pauvreté : par la croissance économique et par la redistribution. Si la croissance ne profite que très légèrement aux pauvres, il faudrait un taux de croissance excessivement élevé pour faire reculer la pauvreté dans le premier cas de figure. Il en conclut donc que des mesures de redistribution n'apparaissent pas seulement comme l'approche la plus efficace mais aussi comme la voie nécessaire au recul de la pauvreté. Or, cela pose un grave problème à tous ceux qui soutiennent que toute forme d'intervention dans les revenus déterminés par le marché a un effet dissuasif et, par là même, freine la croissance elle-même.

⁵ Pour son exposé, R. Culpeper s'est inspiré de son étude, **Approaches to Globalization and Inequality within the International System**, qui est disponible sur le site www.unrisd.org.

⁶ Simon Kuznets a prédit que les inégalités s'accroîtraient d'abord, puis s'estomperaient à mesure que les économies s'industrialiseraient.

⁷ Eli Heckscher et Bertil Ohlin, ainsi que Wolfgang Stolper et Paul Samuelson ont élaboré une théorie selon laquelle la spécialisation des échanges commerciaux entraînerait une hausse des salaires pour les manœuvres, une baisse du rendement du capital dans les pays en développement, ainsi qu'une baisse des salaires pour les travailleurs non qualifiés et une hausse du rendement du capital dans les pays développés. Selon cette théorie, tous ces éléments finiraient par converger vers un niveau commun et il en résulterait des inégalités moindres dans les pays en développement mais plus fortes dans les pays développés.

Dans quelle mesure des politiques nationales de redistribution sont-elles applicables dans un contexte de libéralisation et de mondialisation? R. Culpeper a proposé un éventail de prescriptions politiques qui, bien qu'elles ne soient pas à l'abri de la contestation, pourraient être formulées de manière à susciter le moins d'opposition possible et obtenir de bons résultats, autrement dit réduire les inégalités tout en soutenant la croissance économique.

- Premièrement, donner des atouts aux pauvres par le biais de l'éducation, la redistribution (qui risque d'être vivement contestée) et l'accès au crédit, ce qui aura pour effet à la fois de stimuler la croissance et de faire reculer la pauvreté.
- Deuxièmement, si les inégalités de revenus augmentent et ont un effet néfaste sur la croissance, mettre en œuvre des politiques de redistribution en faveur des pauvres, par le biais d'impôts et de subventions. Pour s'assurer l'appui des institutions financières internationales (IFI), veiller à ce que ces mesures ne découragent pas la croissance et ne nuisent pas aux paramètres macroéconomiques positifs.
- Troisièmement, si, comme le prétend la Banque mondiale, les inégalités se creusent à l'intérieur des pays en raison de facteurs structurels, remplacer les politiques discriminatoires envers les pauvres par des politiques neutres ou qui leur soient favorables. Dans ce cas, accorder une attention particulière aux politiques de développement agricole et rural.
- Quatrièmement, s'il règne un large consensus sur le fait que la volatilité financière et les crises économiques sont particulièrement rudes pour les pauvres, s'employer à limiter la volatilité en restant prudent en matière de libéralisation financière.
- Cinquièmement, adopter des mesures qui agissent sur le marché du travail: investir dans les qualifications des travailleurs, aider les chômeurs à trouver un emploi, améliorer la législation sur les droits syndicaux et veiller à ce qu'ils soient mieux respectés; faire en sorte que le travail informel soit plus productif et mieux rémunéré; et protéger les revenus, pas les emplois. Mesures plus contestées mais tout aussi importantes: encourager la négociation collective et la fixation par la loi d'un salaire minimum.
- Sixièmement, si la technologie est le principal moteur de la croissance et des inégalités, améliorer les qualifications en englobant dans le projet éducatif non seulement l'éducation fondamentale mais aussi l'enseignement secondaire et tertiaire ainsi que la formation professionnelle (l'allocation de crédits suffisants pour étendre la formation semble cependant peu probable).

R. Culpeper a fait observer que la capacité fiscale de l'Etat est cruciale pour l'application des politiques de redistribution au niveau national. Le niveau d'imposition est une question importante ici car, dans leur désir d'attirer des investissements étrangers directs, les Etats

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21432

